

FEDERATION FRANCOPHONE DE JU-JITSU .

Certificat de non contre-indication apparente à la pratique du Ju-Jitsu. (Exemplaire destiné à la FFJJ et au contrôle ADEPS.)

CLUB : VANGUARD BJJ ASBL

NOM : PRENOM : SEXE : M / F / X
DATE DE NAISSANCE :/...../..... ADRESSE :
NATIONALITE : LOCALITE : Code postal :
Téléphone : Grade JJ : **Aucun** Titres pédagogiques : **Aucun**

A remplir par le médecin examinateur.

Je soussigné, docteur en médecine, affirme par la présente que le Ju-Jitsuka dont l'identité est reprise ci-dessus, a subi l'examen médical et ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique du Ju-Jitsu.

Signature et cachet du médecin examinateur

Lieu et date :

Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il accepte le règlement antidopage de la FFJJ (à voir sur le site ff-jj.org) et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage)

Date Et signature du sportif et, le cas échéant, celle d'un de ses représentants légaux.

FEDERATION FRANCOPHONE DE JU-JITSU .

Certificat de non contre-indication apparente à la pratique du Ju-Jitsu . (Exemplaire destiné au secrétariat du club.)

CLUB : VANGUARD BJJ ASBL

NOM : PRENOM : SEXE : M / F / X
DATE DE NAISSANCE :/...../..... ADRESSE :
NATIONALITE : LOCALITE : Code postal :
Téléphone : Grade JJ : **Aucun** Titres pédagogiques : **Aucun**

A remplir par le médecin examinateur.

Je soussigné, docteur en médecine, affirme par la présente que le Ju-Jitsuka dont l'identité est reprise ci-dessus, a subi l'examen médical et ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique du Ju-Jitsu.

Signature et cachet du médecin examinateur

Lieu et date :

Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il accepte le règlement antidopage de la FFJJ (à voir sur le site ff-jj.org) et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage)

Date Et signature du sportif et, le cas échéant, celle d'un de ses représentants légaux.